



Proposition de description des exercices de prospective territoriale : l'exercice de Prospect 15

<p>Phase de mûrissement et de préparation</p> <p>Genèse de la démarche de Prospect 15 :</p>	<p>Le territoire de l'Arrondissement de Dinant s'est lancé dans une nouvelle approche de développement territorial à partir de ses propres forces, au moment où le Contrat d'Avenir pour la Wallonie atteint un rythme de croisière.</p> <p>Ce territoire prend conscience qu'une large part de la vitalité d'un pays, d'une communauté, ou d'une province relève dorénavant de la dynamique territoriale et de la capacité des milieux locaux et régionaux - dont l'assise géographique est à géométrie variable - à rassembler ou à produire les conditions de leur développement. Ce développement est basé sur une articulation des savoirs, des savoir-faire, des activités de production ainsi que des caractéristiques humaines et culturelles qui se trouvent et se construisent sur un même territoire.</p> <p>Selon les porteurs de l'initiative, le développement régional en milieu rural s'exerce sur un territoire particulier, dans une situation donnée, non reproductible et propre à sa zone. Ils considèrent en outre que l'assise territoriale à privilégier pour un meilleur essor régional est celle de la transcommunalité dont les limites dites de cohérence doivent être analysées.</p>
<p>Prospect 15 : le défi de la transcommunalité</p>	<p>L'initiative Prospect 15 a été initiée en juin 2003 par le Centre Culturel Régional de Dinant. L'Agence de Coopération et de Développement Régionale de l'Arrondissement de Dinant mise en place à l'initiative du Centre Culturel Régional de Dinant et du Ministère de la Communauté Française en constitue la cheville ouvrière.</p> <p>L'initiative Prospect 15 s'est donnée pour objectif de renforcer les liens entre les quinze communes de l'Arrondissement de Dinant : Anhée, Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Gedinne, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Onhaye, Rochefort, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois et Yvoir.</p> <p>La dénomination de l'initiative Prospect 15 a l'intérêt de ne mettre en valeur aucune commune par rapport à l'autre ; de ne donner aucune priorité au rural sur l'urbain ou inversement. Elle insiste sur les deux défis de l'Agence : développer un travail prospectif, et ce pour l'ensemble des 15 communes.</p> <p>Les objectifs, enjeux et défis exprimés à l'époque par l'initiative Prospect 15 constituent toujours le fil conducteur qui procède à son activité.</p> <p>"La démarche des Agences régionales de coopération et de développement s'inscrit dans une optique désireuse de montrer, d'une part, la possibilité d'une action au niveau régional (ou infra régional) basée sur la mise en valeur d'une certaine identité</p>

culturelle, susceptible de permettre une meilleure (re)définition d'une image de marque, moteur indispensable d'initiatives, génératrice d'échanges, de rencontres et donc d'un mieux-être collectif et, d'autre part, la valorisation d'une fierté, d'une capacité à mieux savoir faire et à mieux savoir être.

Cette démarche ne se vit pas en réaction aux projets de pôles urbains mais bien en synergies éventuelles avec ces derniers (apports exogènes). En outre, elle s'est fixée les objectifs d'une stratégie qui affirmera - au moins - les éléments suivants :

- le développement ne sera pas uniquement le fruit de la fonction et de la valeur économique du travail et de l'organisation sociale des individus; il aura aussi et surtout pour but la valorisation des besoins immatériels, non quantifiables, à caractère social, culturel, psychologique,... d'une communauté;
- le développement pourra laisser place aux microprojets ;
- la personne constituera la force motrice du projet car elle revêt plus d'importance que la production de biens et de services et son épanouissement individuel et collectif, son sentiment d'appartenance au projet sont d'un intérêt supérieur ;
- le travail de mobilisation et le maillage transcommunal commandera la mobilisation et la mise en réseau des éléments dynamiques (humains, physiques, technologiques, financiers,...)."1

C'est dans cette optique que quinze Bourgmestres ont décidé, au-delà de leurs divergences d'appartenance politique, de se mettre ensemble, de penser en commun à l'avenir de leur région, aidés en cela par un Centre Culturel Régional. Ces quinze communes se sont engagées sur la voie de la transcommunalité, riches de leurs relations déjà en place et fortes de leurs liens transfrontaliers.

Cette « nouvelle » entrée en matière privilégiée par l'arrondissement de Dinant constitue ainsi une opportunité de redonner aux acteurs et opérateurs du secteur culturel un rôle moteur et déterminant dans la compétitivité régionale, dont d'autres territoires, pourront tirer des enseignements.

Enfin, Prospect 15 entend mener une réflexion prospective et intersectorielle visant à développer une nouvelle philosophie du développement territorial, dont les fondements sont :

- la volonté de rester maître de son destin et d'influer sur ses futurs possibles ;
- le souci de faire dialoguer des responsables (les bourgmestres et leurs représentants) et de créer par le dialogue de vraies solidarités ;
- la prise de conscience qu'un territoire est plus qu'un support, qu'il est un espace de projets imaginés par les acteurs et portés par eux ;
- la nécessité de réfléchir en trois temps : état des lieux, contraintes-opportunités et développement de stratégies ;
- la construction progressive de l'outil de réflexion qui pourra ensuite devenir outil d'aide à la décision et outil d'aide à la planification ;

¹ Texte intention Agence

	<ul style="list-style-type: none"> - le développement d'une réflexion réellement transversale s'inscrivant dans une optique de développement durable, activant toutes les ressources (naturelles, humaines, territoriales) et s'appuyant sur des facteurs tangibles ou non ; - le souhait du respect de chacun (notamment des autonomies communales) mais avec la volonté d'un bénéfice supplémentaire pour tous.
Positionnement temporel	L'horizon est déterminé à partir de deux données objectives : la poursuite de la subvention de la Communauté française et le positionnement des participants quant au rapport entre leur connaissance des problématiques présentes dans l'Arrondissement et la volonté de passage à l'acte via divers opérateurs potentiels (B.E.P.,...).
Positionnement spatial	<p>La démarche a mis l'accent sur une transcommunalité basée sur une organisation territoriale dans le cadre du développement des potentialités intrinsèques de chaque commune, dans le respect des complémentarités et la recherche des synergies. D'une manière plus générale, la volonté de préserver au sein de Prospect 15 la maîtrise du développement territorial dans le respect de l'autonomie communale est conforme à cette approche souple et basée sur les spécificités des communes.</p> <p>L'environnement transfrontalier est d'emblée pris en compte.</p>
Parties prenantes, modes de pilotage et dispositifs de travail de la démarche	<p>L'Agence, coordinateur de la démarche, entend mettre en réseau toutes les personnes concernées de près ou de loin par l'avenir du territoire. Elle est notamment soucieuse d'instaurer une relation symétrique entre les acteurs associatifs, économiques, sociaux, les représentants de la société civile et les décideurs politiques. Il est capital de rappeler que Prospect 15 n'est pas et ne sera pas un opérateur.</p> <p>Trois acteurs s'identifient à la démarche de Prospect 15. Il s'agit du C.O.P. (Comité d'Orientation Politique), du C.O.S. (Comité d'Orientation Social), et du C.T.C. (Comité de Travail Culture).</p> <p>Le C.O.P. est au départ le groupe des Quinze (les bourgmestres) qui, au terme des 18 premiers mois de travail, a déterminé les six thématiques de base de la réflexion actuelle : l'économie, la mobilité, l'aménagement du territoire, la culture, le social et la santé, un contrat d'avenir pour l'Arrondissement.</p> <p>Le C.O.P. est composé des quinze bourgmestres et de leurs représentants et s'est entouré régulièrement de plusieurs experts : le B.E.P. et la Banque Nationale en matière économique; le Groupe Recherche sur le Transport des Facultés Universitaires de Namur et le Cabinet du Ministre Antoine en matière de mobilité; le département de géographie économique de l'Ulg, l'ADRASS en matière démographique; l'Institut Destrée en matière de prospective; le Cabinet du Ministre Antoine en ce qui concerne l'aménagement du territoire.</p> <p>Le C.O.S rassemble les 15 Président(e)s de CPAS de l'Arrondissement de Dinant et collabore avec la Fédération Wallonne des CPAS.</p>

	<p>Le C.T.C. réunit les directeurs-animateurs des Centres culturels locaux et les animatrices de Conseils culturels de l'Arrondissement. Un animateur Région du Centre Culturel Régional collabore activement au maillage avec les opérateurs culturels et les Associations de l'Arrondissement.</p>
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - www.dinant.be ; - le Manifeste des Quinze ; - la conférence de lancement ; - un « Etat des Lieux » ; - une plaquette "Quinze Communes au Futur" ; - un service presse en lien fixe avec Le Soir, Vers l'Avenir, Le Quotidien, La DH, La Libre, Vivacité, MATélé.
Budget	<p>Prospect 15 est partie intégrante de l'asbl Centre Culturel Régional de Dinant. Elle reçoit une subvention annuelle de 125.000€ ramenée unilatéralement à 91.000€ par le pouvoir subventionnant. Pour les services techniques, secrétariat, bâtiment,... l'Agence profite de l'infrastructure du Centre Culturel Régional.</p>
Phase prospective Diagnostic prospectif et partagé	<p>La première année de la démarche (de juin 2003 à novembre 2004) a été consacrée à la rencontre des 15 Bourgmestres de l'Arrondissement de Dinant et des Secrétaires communaux.</p> <p>Ils ont tout d'abord cherché à mettre en place des outils d'une réflexion en matières de Prospective, de Territoire, d'Economie et de Démographie, sur base des données provenant de la CPDT, de l'ULg, l'ULB, l'UCL.</p> <p>Ensuite, ils ont réalisé un diagnostic en étroite collaboration avec la DGATLP et la CPDT. Pour cela, ils ont dans un premier temps cherché à s'approprier les grandes tendances caractéristiques d'un état des lieux. Celles-ci seront approfondies par six thématiques en décembre 2004. Ils ont rédigé l'état des lieux en une centaine de pages reprenant les grands aspects du développement (économique, démographique, éducation, formation, etc.) présenté dans la plaquette d'information et de documentation « Quinze Communes au Futur », diffusée en vue de la Conférence de lancement de novembre 2004.</p> <p>Les objectifs de cet événement étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de présenter officiellement l'initiative Prospect 15, sa spécificité, ses objectifs comme chambre de réflexion ; - de matérialiser l'action de l'Agence sur le territoire ; - de rassembler le public autour de la Ministre de la Culture de la Communauté Française et du Ministre Président de la Région Wallonne et de jeter les bases d'une possible transversalité entre les deux Exécutifs ; - de rencontrer le plus grand nombre d'acteurs du développement global de l'Arrondissement de Dinant ; - de rencontrer la presse et de communiquer. <p>En novembre 2004, la conférence de lancement réunissant notamment le Ministre-Président, la Ministre de la Culture, les</p>

	<p>bourgmestres, etc. a marqué le début de la communication sur la démarche.</p> <p>Après la conférence, une réunion a été organisée pour préciser des thématiques et des axes de réflexion. Six thématiques ont été déterminées. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'économie ; - la mobilité ; - l'aménagement du territoire ; - la culture ; - le social et la santé ; - un contrat d'avenir pour l'Arrondissement. <p>Enfin, les participants ont défini les potentialités endogènes et les apports exogènes de l'Arrondissement, marquant ainsi la finalisation du diagnostic.</p>
<p>Identification des enjeux de long terme</p>	<p>Des rencontres exploratoires ont été organisées de janvier à mai 2005, rassemblant le C.O.P. (Comité d'Orientation Politique), le C.O.S. (le Comité d'orientation Social), le C.T.C. (le Comité de Travail Culture) et c'est seulement après avoir affiné la réflexion et les thématiques prioritaires que pourront être identifiés les enjeux.</p>
<p>La construction de la vision commune</p>	<p><i>La transcommunalité, le fil rouge</i></p> <p>Dès juin 2003, l'enjeu fondamental de la démarche Prospect 15 tel que défini dans le Manifeste des Quinze se déclinait en ces termes : "Il apparaît prioritaire, pour l'ensemble des participant(e)s à la démarche Prospect 15, d'envisager une future transcommunalité. Celle-ci signifie penser l'organisation territoriale de manière globale dans le cadre du développement des potentialités intrinsèques de chacune des communes, dans le respect des complémentarités mais aussi de la recherche de synergies favorisant le mieux être des habitants et les économies d'échelle; développer des stratégies donnant aux communes de l'Arrondissement plus de poids et de visibilité lors de la prise de décision aux niveaux provincial, régional et fédéral".</p> <p>La méthode de travail ascendante trouve ici une explicitation dans la mesure où les six thématiques définies par les quinze bourgmestres vont être approfondies par les trois groupes de travail (C.O.P., C.O.S., C.T.C.) chacun, au départ de sa spécificité, apportant sa pierre à la construction de la vision commune. C'est l'observation et l'analyse du quotidien qui viennent enrichir la construction de la vision.</p> <p>Le groupe des Quinze se rebaptise donc et devient le C.O.P. C'est en février 2005 que le groupe de réflexion C.O.S voit le jour, consécutivement au souhait des Quinze de voir traiter la matière sociale au sens large et à la volonté de l'équipe d'animation de Prospect 15 d'élargir les bases du débat prospectif dans l'Arrondissement. Une fois les rencontres préliminaires et les manœuvres de mise en place terminées, la réflexion des quinze Présidents des CPAS de l'Arrondissement s'élabore : les 15 CPAS, la Fédération Wallonne des CPAS et Prospect 15, c'est à dire trois acteurs aux compétences et responsabilités bien définies. La première rencontre des Présidents de CPAS de l'Arrondissement débouche rapidement et spontanément sur la détermination d'un futur</p>

	<p>possible à imaginer ensemble ou avec celles et ceux qui le souhaitent à partir de situations souvent comparables.</p> <p>S'impliquant dans la démarche de Prospect 15, le C.T.C. devient une plateforme de réflexion et de travail sur les quinze communes.</p> <p>A côté des rencontres dites de Région, s'organisent des réunions bilatérales avec le Centre Culturel Régional. L'objet de ces deux types de rencontres est la constitution d'un réseau de relations professionnelles efficaces et cohérentes, le développement ou la poursuite des collaborations en matière de programmation, la mise en évidence et, si nécessaire, la défense des intérêts de l'Arrondissement en matière de quotas divers, la mise sur pied de temps forts culturels et leur diffusion, la mise en commun des moyens de promotion culturelle, le développement de nouveaux modes de communication au service de tous, la circulation rapide et pointue d'une information multisectorielle à destination de tous, la mise à disposition par le CCRD de son expertise en divers domaines, la mise en réseau du matériel, l'échange de bonnes pratiques.</p> <p>Le soin apporté à la pérennité de ces rencontres régulières globales et bilatérales est un facteur non négligeable de la qualité de la vie culturelle dans l'Arrondissement.</p> <p>Au même titre que pour le C.O.P. et le C.O.S., le C.T.C. représente la concrétisation d'un enjeu de fond, à savoir un réel maillage des forces vives de l'Arrondissement.</p>
<p>Phase stratégique</p>	<p>La démarche de Prospect 15 vise à développer des stratégies donnant aux communes de l'Arrondissement plus de poids et de visibilité lors de la prise de décision aux niveaux provincial, régional et fédéral.</p> <p>La stratégie de développement des 15 communes de l'Arrondissement de Dinant doit veiller à consolider le potentiel de croissance endogène. Cette stratégie implique à la fois la valorisation des ressources disponibles, en particulier dans les secteurs primaires (agriculture, sylviculture, carrières) et les services (tourisme). La dynamisation du tissu productif doit aussi intégrer l'existence de pôles de développement périphériques axés essentiellement sur les services (Namur et Charleville). Idéalement, cette stratégie devrait s'inscrire dans un cadre coopératif rassemblant les 15 communes de l'Arrondissement.</p> <p>L'approche à mettre en place doit demeurer souple et tenir compte des spécificités existantes, donc en particulier du degré de spécialisation des communes dans les diverses branches d'activités.</p>
<p>Définition des axes stratégiques</p>	<p>L'Agence est une interface, un lieu de rencontre, le cœur de l'animation et du débat, c'est là que se rédigent les questionnaires affinant la réflexion, que s'analysent les conclusions. L'Agence suscite et organise les contacts.</p> <p>Les rencontres des divers Comités d'Orientations débouchent sur les pistes exprimant toutes, à leur manière, la nécessaire défense des intérêts de l'Arrondissement et la promotion du bien-être de la</p>

	<p>population. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Le Fonds des Communes, comprendre » ; - « La problématique de la Poste, refuser » ; - « La mobilité (à la demande), résoudre » ; - « La réflexion en matière économique, une nécessité » ; - « Se mettre en lien avec le Plan Marshall » ; - « La mise en valeur de l'action sociale » ; - « La poursuite du réseautage culturel pour une meilleure offre et un meilleur service ».
Mesure et choix des actions concrètes	<p>Suite accord CPAS ? Vers un Contrat d'avenir de l'Arrondissement de Dinant?</p>
Pilotage et suivi de la mise en œuvre	<p>La question du Contrat d'Avenir local permettra d'officialiser, de rendre public l'engagement des 15 sur des matières plus précises et d'intégrer les nouvelles majorités suite aux élections communales.</p>
Evaluation du processus et des produits de l'exercice de prospective	
Sources	<ul style="list-style-type: none"> - brochure « Quinze communes au futur » ; - interview d'André Elleboudt le 12 septembre 2006 par Céline Hermand et Pascale Van Doren ; - rapport d'activités remis par André Elleboudt.